

POLICE ADMINISTRATIVE

Inscription au registre des entreprises

1.	Données obligatoires (données publiques)								
	1.1	Raison sociale (noi	m) .	·					
	1.2	Adresse (rue, case	postale)	:					
	1.3	5 (, ,							
	1.4								
	1.5	Enseigne (commerces	s, cafés, hôtels, restaurants)	: 🗌 o	ui 🗌 non				
	1.6	7 Forme juridique 8 Date début ou fin d'activité							
	1.7								
	1.8								
	1.9								
	Si vot	tre entreprise est in:	scrite au Registre du c	ommerc	e (données publiques) :				
	1.10	N° RC	:	1.11 [Pate d'inscription :				
	1.12	Capital social (CHF)	:						
	Perso	Personne de contact (données non publiques) .							
	1.13	Nom, prénom	:						
		Fonction	:						
	1.15	c/o	:						
	1.16	Adresse (rue)	:						
	1.17	Case postale	:						
	1.18	NPA, localité	:						
	1.19	N° tél. fixe	:	1.20 N	l° fax :				
	1.21	E-mail	:	1.22 S	ite web :				
2.	Cont	acts complémentaiı	res obligatoires (donn	ées non	publiques):				
	2.1	Associé, administra	ateur : nom		Prénom :				
	2.2		ateur : nom						
3.	Donr	Données confidentielles et non publiques pour les services du feu et de la sécurité							
	Perso	onnes atteignables l	nors des heures et jou	ırs d'ouv	erture :				
	3.1	Nom, prénom :		N° tél.	:				
		Fonction : _		Mobile	:				
	3.2	Nom, prénom :		N° tél.	;				
		Fonction : _			:				

Extraits de la législation

Art. 7 LEAE - Registre communal et registre cantonal

- ¹ Chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire.
- ² Le département tient un registre des entreprises qui regroupe les données contenues dans les registres communaux des entreprises. Il communique régulièrement ces données à l'Office fédéral de la statistique et aux communes de manière gratuite.

Art. 9 LEAE - Assujettissement

- ¹ Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation.
- ² Les succursales, les dépôts, adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu de leur exploitation.

Art. 4 RLEAE - Définition

S'entend par entreprise toute activité économique indépendante exercée en vue d'un revenu régulier, quelle que soit sa forme juridique.

Art. 10 LEAE - Publicité

Le registre est public.

Art. 11 LEAE - Emolument

L'inscription au registre est gratuite. Le canton et/ou la commune perçoivent un émolument pour la mise à disposition des données.

Art. 10 RLEAE - Emoluments pour l'élaboration de listes d'entreprises

- ¹ Le canton peut percevoir un émolument de 50 centimes suisses, par adresse, mais au minimum Frs 50.- par demande, pour l'élaboration de listes d'entreprises extraites du registre cantonal des entreprises.
- ² La commune fixe l'émolument pour l'élaboration de listes d'entreprises extraites de son registre des entreprises. L'émolument communal ne peut, cependant, pas être supérieur à celui perçu par l'Etat.

Art. 8 LEAE - Données

- ¹ Le registre des entreprises comprend les données suivantes :
 - 1. l'identité complète de l'entreprise avec descriptif du genre d'activité
 - 2. la date de début et de cessation d'exploitation de l'activité

Art. 6 RLEAE - Informations répertoriées dans le registre

- ¹ La commune tient à jour, dans son registre des entreprises, les données suivantes :
 - a) la raison sociale
 - b) la forme juridique
 - c) un descriptif d'activité
 - d) le statut de l'entreprise (actif/radié/inconnu)
 - e) l'adresse, la localité, le district, le numéro de téléphone professionnel, l'adresse Internet le cas échéant
 - f) la date de début et de fin de l'activité économique
 - g) le numéro du registre du commerce et la date d'inscription dans ce registre
 - h) le capital social de l'entreprise
 - i) le nom, le prénom de(s) associé(s) ou de(s) administrateur(s)
 - i) la nationalité de l'entreprise
 - k) le numéro de fax, l'adresse électronique
 - I) le nombre d'employé(e)s
- ² Les données de l'alinéa 1 lettres **a**) à **h**) sont publiques.

Tout changement d'adresse,	de raison sociale,	d'activité, air	nsi que la	cessation	d'activité	doivent
être annoncés au moyen de o	ce formulaire.					

Date	:	Timbi	re et signature	:	